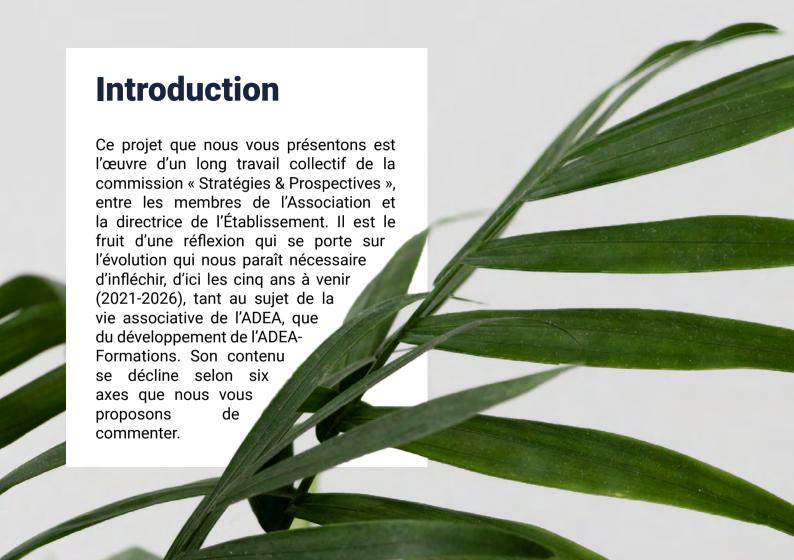




## **Avant propos**

La présentation du Projet Associatif de l'ADEA est le produit collectif d'un travail d'analyse et de prospective au cours des années 2020 à 2022. Il est à la fois une photographie de cette période d'élaboration et en même temps un appui aux créations, orientations et développements déjà présents et à venir. Sans ruptures significatives, son énoncé procède par petites touches (ou tâches). Elles sont des inflexions au mouvement d'ensemble que réactualise notre projet associatif.

Mouvement qui s'appuie très largement sur celles et ceux qui œuvrent quotidiennement dans l'activité de notre Établissement, qui par leurs pratiques, leurs aspirations et leurs conceptions tracent par eux-mêmes les chemins parcourus et à parcourir.





L'association actualise sa visée de la promotion sociale et de solidarité en développant sa contribution aux besoins sociaux et de qualification professionnelle du territoire

- L'association fait preuve d'une continuité historique dans sa visée permanente de promotion sociale des personnes par la formation professionnelle.
- Son activité de formation, d'accompagnement et de conseil contribue à l'intérêt général. Elle s'oriente principalement vers les personnes en insertion/inclusion sociale et professionnelle.
- À l'écoute des besoins locaux, elle inscrit résolument son action, en collaboration avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire et les pouvoirs publics, dans le développement social territorial.





L'association renforce sa compétence par des modalités de fonctionnement démocratique favorisant la participation et l'engagement de ses membres

- Mettre en œuvre une extension du nombre d'adhérents à l'Association.
- Proposer des formes concrètes de participation à la vie associative de ses membres, en partant de l'animation de l'AG
- Modifier les temporalités des réunions entre le CA et le Bureau au profit du Bureau.
- Renforcer les orientations du Bureau, selon ses besoins, par la constitution de commissions de travail et d'études.
- Engager les modalités de communication de l'activité entre les instances de l'Association (commissions d'études/Bureau/C.A/membres adhérents à l'association).



Au-delà de l'offre de formation, l'Établissement ADEA-Formations en tant que centre ressources ouvre ses compétences au service du développement territorial local.

Créativité, innovation et solidarité conduisent la mise en œuvre des activités nouvelles de formation, d'accompagnement et de conseil.

- L'Association ADEA, gère l'Établissement ADEA formations, lequel s'organise autour de trois domaines d'activité : activités de formation, activités d'accompagnement et de conseil, et activités d'un centre ressources.
- L'Établissement de formation conduit essentiellement aux formations sociales de niveau 3 et 4 ; il est préconisé de compléter son offre de formation au Diplôme d'État d'assistants familiaux (DEAF)
- Il est également préconisé de redéfinir l'ingénierie de la formation continue et de planifier sur plusieurs années les modalités d'offre de formation au regard de la loi Avenir professionnel (2018).
- Il devient pertinent de développer davantage la formation par apprentissage.
- L'Établissement de formation propose des formations dites techniques : un diagnostic des besoins de formation pourrait être envisagé.

- L'Établissement de formation permet des qualifications dans le domaine du « numérique » et de la médiation. Ce secteur en termes de besoins est prometteur, aussi il est préconisé de poursuivre son développement et son faire valoir.
- L'association confirme le maintien qualitatif des dispositifs pédagogiques et d'accompagnement des personnes et des institutions dans un principe de coopération.
- Donner une lisibilité des parcours possibles de formation professionnelle.
- Concevoir une stratégie de développement et d'organisation du centre ressources comprenant toutes les activités qui se déploient dans ce domaine en rapport au développement territorial local.
- L'activité « location » de l'établissement devra être prise en charge conjointement par les administrateurs et la direction dans sa gestion et son développement.





Tout en maintenant son partenariat avec le secteur de la formation, l'Association et son Établissement visent prioritairement à développer des alliances fortes sur le territoire local avec le secteur professionnel.

Règles, injonctions, concurrences, expériences, interdépendances, alliances se font et se défont au gré du temps et des recompositions socio-politiques et stratégiques.

Dans ce monde si incertain c'est une gageure de vouloir projeter sur cinq ans nos orientations de partenariat. D'autant que dans le partenariat l'on ne maîtrise qu'une part de la relation. Quel que soit ce que nous projetons sur l'avenir, il faut s'attendre à l'inattendu. Malgré tout, le partenariat s'engage nécessairement. Son engagement n'est ni simple, ni innocent, ni «naturel». Il ne peut se réaliser seulement au gré des opportunités et des spontanéités sans prendre le risque de son propre effacement. Aussi, ce que nous projetons sont des orientations générales qui recouvrent trois niveaux de partenariat :

- Poursuivre et élargir le partenariat au niveau local qui vise à contribuer avec les acteurs du territoire au développement social et économique
- Maintenir et développer le partenariat dans une logique de regroupement et de mutualisation entre les établissements de formation au niveau régional.
- Renforcer le partenariat avec le secteur professionnel au niveau départemental.

Ces orientations générales qui incombent tant à l'association qu'à l'établissement, sont étudiées stratégiquement au cas par cas quand il s'agit de maintenir ou d'engager une relation partenariale.

Elles sont alors considérées comme un guide auquel on se rapporte dans l'incertitude quotidienne et que l'on ne manquera pas de refaçonner sans cesse au fur et à mesure du contexte toujours recomposé de nos interrelations.



L'association accorde une importance à voir sa compétence interne s'exporter hors de ses murs, s'insérer plus fortement sur le territoire local.

Avec son savoir-faire et son éthique, elle s'engage à coopérer avec d'autres acteurs du territoire aux projets communs qui contribuent à la cohésion sociale.

Sous le titre de Développement Social Local (DSL), l'association affirme son intention d'être une ressource au service du territoire, auprès des collectivités territoriales et des acteurs sociaux, et de contribuer ainsi plus largement à la cohésion sociale.

Dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et en particulier

- Dans l'objectif de mettre en valeur l'importance de l'économie de la connaissance dans l'insertion sociale et professionnelle des populations.
- Dans la construction et l'appropriation d'un observatoire de l'évolution des données sociales du territoire départemental de l'Ain, au service de l'action, des orientations et de la prospective.
- Dans la mise en visibilité territoriale de l'impact économique et social de l'ADEA sur le département de l'AIN

Dans le domaine culturel et en particulier

- Un « lieu ressources » sur le territoire, ouvert à tous
- Un participant actif à l'offre d'action culturelle

Dans le domaine social et en particulier

Créer et développer une fonction de médiation numérique sur le territoire,
à l'adresse de la population la plus démunie dans ce domaine



Tous les acteurs de notre association sont porteurs de ressources humaines sur lesquelles repose, se développe et s'organise l'activité. Relatif aux objectifs que nous nous assignons, nous préconisons une attention particulière à l'actualisation et l'anticipation des qualifications et compétences des acteurs.

- Solliciter les « personnes morales » de l'association à envisager une organisation, en vue de constituer des temps et des fréquences d'échange sur une problématique commune.
- Mettre en œuvre une pensée renouvelée de l'organisation dans une vision prospective.
- Les profils attendus des salariés permanents partent d'une qualification attestée. Des capacités d'ajustement et d'adaptation, de réactivité et de flexibilité, de créativité et d'évolution, élargies à d'autres domaines de compétence sont recherchés.
- Enrichir les ressources des salariés dans l'altérité (formation permanente, recherche, relations internationales)
- Maintenir la place des usagers (stagiaires) en tant que contributeurs de ressources aux dispositifs de formation
- Contribuer avec les employeurs du secteur à la qualité des liens relatifs aux rapports formation / qualification / compétence / emploi.



## **Conclusion**

Bien que notre projet, du fait de son écriture, peut sembler figer la direction à venir (à court terme toutefois), il faut le considérer comme une référence et une façon de contrôler et maîtriser un avenir qui débordera sans doute toute prévision et projection. Il n'en demeure pas moins qu'il réaffirme une perspective renouvelée où chacun, et notamment les membres actifs de notre association, se trouve engagé par lui.



